Communauté de communes

Isle Loue Auvézère

En Périgord

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

CC-DC-2023-054

L'an **deux mil vingt trois, le vingt cinq mai**, à **18h30**, le Conseil communautaire s'est réuni Salle des Fêtes de Dussac, après convocation légale en date du 16 mai 2023, sous la présidence de **M. Bruno LAMONERIE**.

Nombre de membres	
En exercice :	47
Quorum :	23
Présents :	36
Pouvoirs :	4

Résultat du vote	
Votants :	40
Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0

Étaient présents : M. GADAUD Joël, M. LAMONERIE Bruno, M. FAURE Philippe, Mme POURCEL Christel, M. RODRIGUES Antonio, M. EYMERY Claude, Mme CASTELAIN Evelyne, Mme DUCROCQ Corinne, M. SIMON Pierre, M. ROUSSEAU Philippe, Mme SAGNE Alexandra, M. GENESTE Bruno, Mme LACOSTE Marie-Laure, Mme REYNAUD-LASTERNAS Marianne, M. BOULANGER Jean-Christophe, Mme PERETTI Martine, M. POUQUET Alain, M. QUEMERE Jean-Michel, M. LAMASSIAUDE Jean Michel, M. THIBAUD Pierre, M. PIERREFITTE Alain, M. MOREAU Jean-Jacques, M. VALENTIN Jean-Pierre, M. SUTOUR Pierre, M. CIPIERRE Francis, Mme FARNIER Isabelle, M. BALABEAU Jérôme, M. VILLEMAINE Eric, M. REVIDAT Serge, M. CAILLAUD Philippe, Mme ALTIER Annie, M. ENGLERT Michel, M. CHABROL Jean-Claude, Mme LAFON Claudine, M. CEYRAT Serge, M. LAGUYONIE Christian. Mme NYS Audrey, Mme LARRIEU Monique.

Étaient absents excusés : M. QUEYROI Jean-Marie, Mme GOURSOLLE Corinne, Mme SEDAN Annie, M. BOUCHAUD Guy, M. CLERGERIE François, M. BARONNET Laurent.
Étaient absents non excusés : Mme JOUSSEIN Flore, M. BIDAUT Alexandre, M. CELERIER Vincent, M. MEYZIE Alain, M. SEGUI Jean-Marie.
Pouvoirs : M. QUEYROI Jean-Marie en faveur de M. RODRIGUES Antonio, Mme GOURSOLLE Corinne en faveur de M. SIMON Pierre, Mme SEDAN Annie en faveur de M. GENESTE Bruno, M. BARONNET Laurent en faveur de M. ENGLERT Michel.

Secrétaire de séance : Mme Marianne REYNAUD-LASTERNAS.

OBJET : Validation de la Commission d'Appels d'Offres. Choix des entreprises pour les travaux d'aménagement de l'avenue Eugène Leroy à Excideuil

***Vu** l'avis porté par la Commission d'Appel d'Offres le 30 mars 2023,*

Monsieur le Président informe que la consultation pour le choix des entreprises qui doivent réaliser les travaux d'aménagement de l'avenue Eugène Le Roy sur la Commune d'Excideuil s'est déroulée du 22 février 2023 au 17 mars 2023 et que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 30 mars 2023 afin d'analyser les offres.

Après analyse, la commission a retenu l'offre de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 292 258,00 € HT.

AR Prefecture

024-242401024-20230525-CC_DC_2023_054-DE
Reçu le 26/05/2023

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

– **D'APPROUVER** la décision de la Commission d'Appel d'Offres de retenir l'offre de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 292 258,00 € HT pour les travaux d'aménagement de l'avenue Eugène Le Roy sur la Commune d'Excideuil.

Certifiée exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Nontron et publication par voie d'affichage le 26/05/2023

Pour extrait certifié conforme
Le Président, M. Bruno LAMONERIE

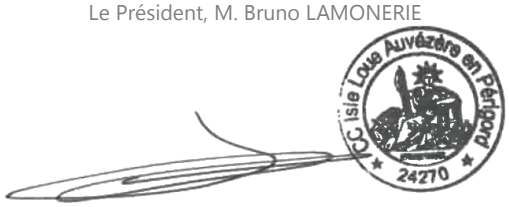

AR Prefecture

024-242401024-20230525-CC_DC_2023_054-DE
Reçu le 26/05/2023